

Aubenas, le 8 juillet 2022

Madame, Monsieur, Cher parent,

L'émotion caractéristique d'une fin d'année scolaire va laisser place au temps du repos estival. De nombreux élèves, étudiants, apprentis terminent leurs parcours au sein du Lycée Polyvalent Jules Froment pour poursuivre leurs études ou s'insérer dans la vie active ; c'est vers eux que je me tourne aujourd'hui, ils ont marqué, à leur manière, la vie de établissement. Nous nous ferons une joie de les retrouver lors de la remise des diplômes ou à d'autres occasions, ils seront toujours les bienvenus.

Les résultats aux examens, les témoignages des jeunes me font dire que nous avons su relever, à vos côtés, et avec conviction notre mission éducative. Les connaissances, aptitudes et attitudes des élèves de terminale ont été valorisées sur la plateforme *Parcoursup* ; nombreux sont ceux qui ont été admis dans une des formations qu'ils privilégiaient.

Notre établissement s'apprête avec joie à accueillir votre enfant en septembre prochain. Partager avec eux et avec vous cette nouvelle année scolaire sera encore une fois l'occasion de nous émerveiller devant la croissance des jeunes qui nous sont confiés et devant le dynamisme de notre équipe qui s'engage au quotidien pour permettre à chacun de donner le meilleur de lui-même.

Je quitte mes fonctions au sein de l'établissement en cette fin d'année scolaire en poursuivant une nouvelle mission dans l'enseignement catholique auprès d'un autre diocèse. Avec Richard Barthélémy, chef d'établissement nouvellement nommé, les membres du conseil de direction, les personnels et enseignants avons préparé la rentrée pour nos lycéens ; chacun aura à cœur, avec vous cher parent, de poursuivre l'œuvre éducative de cette belle maison qu'est le Lycée Polyvalent Jules Froment.

Ce courrier est ainsi l'occasion de vous remercier pour votre confiance et pour les nombreux instants partagés tout au long de ces 15 années de service.

Un établissement privé, sous contrat d'association avec l'État, c'est aussi la présence de bénévoles dans de nombreuses instances et notamment au sein de l'OGEC et de l'APEL. De manière très discrète, ils apportent un précieux soutien au fonctionnement du lycée, je les remercie vivement pour leur implication sans faille.

Vous trouverez dans les pages suivantes diverses informations relatives à la rentrée ainsi que les dates qui jalonnent l'année scolaire 2022-2023.

Puisse ce temps d'été vous permettre de partager avec les vôtres des moments heureux de ressourcement et de fraternité.

Salutations bienveillantes.

Le Chef d'Établissement,
Jean-Marie Vangout

DIRECTION

COURRIER DE RENTRÉE, ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Documents à conserver

Vous trouverez ci-joint diverses informations et consignes pour l'année scolaire 2022-2023 :

- Organisation de la rentrée / Informations année scolaire (*pour tous les élèves*)
- Éléments relatifs à la vie scolaire
- Options et ateliers optionnels
- Mot de l'animatrice en pastorale scolaire
- Courrier de l'APEL

- Brochure de la *Mutuelle Saint Christophe* (pour consultation et création de l'espace personnel sur le site internet)
- Rentrée des internes et rencontre des familles (*pour les internes seulement*)

Documents à rendre

Des documents devront être restitués à la rentrée :

- Pour les internes : Autorisations de sorties à remettre à Mme GUIBERT Alexandra, responsable de l'internat.

Certains documents seront remis aux élèves, le jour de la rentrée et devront être retournés au professeur principal, au plus tard le 12 septembre :

- Pour les élèves de première uniquement « recensement LVA & LVB », à remettre au professeur principal.
- Pour tous les élèves « Fiche de vie scolaire » : une fiche de vie scolaire sera remise à votre enfant, par le professeur principal, le jour de la rentrée. *En l'absence de retour de ce document aux délais indiqués, votre enfant ne pourra pas bénéficier des autorisations d'entrées et sorties.*
- Pour les nouveaux élèves, concernés par des situations spécifiques (PAI-PAP-PPS, aménagements aux conditions d'examen...), retourner au professeur principal l'ensemble des pièces et éléments requis (formulaires, bilans, notifications d'aménagement aux conditions d'examen...).

ORGANISATION DE LA RENTREE 2022-2023

✓ Retournée des élèves :

Jeudi 1^{er} septembre

BTS	8h
Premières	9h
Terminales	10h

Matin : Les élèves sont pris en charge par les professeurs principaux pour accueil et traitement des informations administratives (carnet de bord, carte de restauration, emploi du temps...).

Après-midi :

- 13h à 16h : cours selon l'emploi du temps communiqué.
- 16h : fin de la journée (NB : les enseignements optionnels inscrits à l'emploi du temps, **le jeudi de 16h à 18h**, débiteront la semaine du 5 septembre).

➤ **Reprise des cours pour les classes de Premières et Terminales, LUNDI 5 SEPTEMBRE, selon l'emploi du temps communiqué (le vendredi 2 septembre étant dédié à l'accueil des élèves de SECONDE).**

Vendredi 2 septembre

Secondes	9h30
----------	------

Fin de la journée à 16h.

Reprise le 5 SEPTEMBRE, selon l'emploi du temps communiqué.

✓ **Photo de classe** : 5 septembre, selon un ordre de passage communiqué par le professeur principal.

✓ Manuels scolaires et fournitures :

- Manuels scolaires :

Niveaux **SECONDE-PREMIERE-TERMINALE** : les manuels scolaires seront remis la semaine de la rentrée, selon la procédure indiquée par les professeurs principaux.

- Fournitures :

Le jour de la rentrée, les élèves viennent avec de quoi écrire. Les professeurs indiqueront, dès la rentrée, les fournitures spécifiques, pour chaque matière.

✓ Emploi du temps :

Il est remis le jour de la rentrée.

✓ Carnet de bord & Règlement intérieur :

Ce document sera remis aux élèves le jour de la rentrée. Ils doivent le tenir en bon état et l'avoir en permanence sur eux. Vous aurez à prendre connaissance de diverses pages et les signer.

INFORMATIONS ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Ouverture du lycée :

Lundi, mardi et jeudi : 7h30 – 18h00

Mercredi et vendredi : 7h30 – 17h

Ouverture de l'accueil administratif :

Lundi, mardi et jeudi : 7h45 –12h15 / 12h45 –18h00

Mercredi et vendredi : 7h45 –12h15 / 12h45 –17h00

Certificats de scolarité :

Deux certificats de scolarité seront remis aux élèves à la pré-rentree. Il n'en sera pas delivré d'autres pendant l'annee scolaire. Dans l'espace *EcoleDirecte*, vous pourrez acceder a ce document de maniere permanente

Relations avec les familles :

CLASSES	RENCONTRES	DATES
	Formation des parents correspondants suivie de l'assemblée générale de l'A.P.E.L.	Jeudi 6 octobre, 18h30
Secondes	Réunions de rentrée avec le Directeur, la Directrice-adjointe et les professeurs. <i>En présence uniquement des parents.</i>	Lundi 12 septembre, à partir de 17h30 (horaires selon la classe communiqués à la rentrée)
	Rencontres parents-professeurs - trimestre 1 (sur inscription, via <i>EcoleDirecte</i>)	Vendredi 16 décembre
	Réunion « <i>Orientation après la classe de 2^{nde}</i> »	Courant Janvier
	Rencontre parents-professeurs principaux- trimestre 2 (sur inscription, via <i>EcoleDirecte</i>)	Jeudi 30 mars 2023
Premières	Réunion de rentrée avec le Directeur, la Directrice-Adjointe et les professeurs. <i>En présence uniquement des parents.</i>	Jeudi 8 septembre, 17h30
	Rencontres parents-professeurs principaux (sur inscription, via <i>EcoleDirecte</i>)	Lundi 12 décembre
Terminales	Rencontres parents professeurs principaux (sur inscription via <i>EcoleDirecte</i>)	Lundi 12 décembre
	Réunion d'information sur l'orientation après la terminale et la procédure d'admission post-bac (Parcoursup) uniquement pour les <u>familles</u> des élèves de la voie générale	Courant Janvier
	Réunion d'information sur l'orientation après la terminale et la procédure d'admission post-bac (Parcoursup) uniquement pour les <u>familles</u> des élèves de la voie technologique	Courant Janvier
	Rencontres parents-professeurs principaux (sur inscription, via <i>EcoleDirecte</i>)	Jeudi 16 mars 2023
Les modalités et horaires relatifs aux différents temps de rencontres seront précisés dans le courant de l'année scolaire et demeurent susceptibles d'ajustements, modifications ou reports.		

Les rencontres parents-professeurs permettent de faire un bilan individuel et étudier d'éventuelles mesures à prendre pour la réussite de chaque élève.

La communication entre l'établissement et les familles se fait essentiellement via *EcoleDirecte*.

Pour les nouveaux élèves, vous recevrez par courriel à la rentrée vos identifiants de connexion (distincts de ceux de votre enfant, qui lui seront remis à la rentrée). Ce service sera consultable dans le courant du mois de septembre.

Pour les élèves déjà scolarisés au sein de l'établissement, les identifiants *EcoleDirecte* « parents et enfant », demeurent inchangés (vous pourrez utiliser les identifiants délivrés au cours de l'année scolaire 2021-2022). Ce service sera consultable, dans le courant du mois de septembre.

À tout moment, il est possible de demander un rendez-vous auprès d'un professeur, du professeur principal par l'intermédiaire du carnet de bord ou de la messagerie *EcoleDirecte*.

Dates des vacances scolaires (Pour l'académie de Grenoble - Zone A).

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

<i>Toussaint</i>	<i>Samedi 22 octobre - lundi 7 novembre 2022</i>
<i>Noël</i>	<i>Samedi 17 décembre - Mardi 3 janvier 2023</i>
<i>Hiver</i>	<i>Samedi 4 février - lundi 20 février</i>
<i>Printemps</i>	<i>Samedi 8 avril - lundi 24 avril</i>

Attention :

En raison du pont de l'Ascension, les élèves n'auront pas cours le vendredi 19 mai 2023.
Reprise des cours le lundi 22 mai selon l'emploi du temps habituel.

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité (ou votre enfant a souhaité) qu'à la rentrée prochaine, il puisse se retrouver avec tel(le) ou tel(le) camarade. Nous vous rappelons que nous ne sommes pas en capacité de satisfaire ce type de demande étant donné le nombre d'élèves à répartir dans nos classes ainsi que les multiples contraintes et priorités d'ordre pédagogique et organisationnel. De nombreux critères sont pris en compte, des affinités, les activités extra-scolaires ou le covoiturage ne peuvent être une priorité absolue.

INFORMATIONS DIVERSES

Carnet de bord et *ÉcoleDirecte* :

Un carnet de bord est remis à chaque élève le jour de la rentrée. Les retards, les absences, les informations et observations des enseignants et du service de la vie scolaire s'effectueront par cet intermédiaire. Un grand nombre d'informations est également disponible sur l'espace Vie Scolaire d'*ÉcoleDirecte*. Nous vous demandons de contrôler régulièrement ces deux outils.

Que faire si...

... votre enfant est absent :

- Prévenir la Vie Scolaire, dans les meilleurs délais, au 04 75 93 17 47

ou par courriel : survlgt@lycee-julesfroment.fr ou via la messagerie EcoleDirecte « Vie Scolaire »

- Remplir et signer carnet de bord de votre enfant,
- S'assurer que votre enfant a bien remis à la vie scolaire son justificatif d'absence et récupéré les cours.

...vous souhaitez, en cours d'année, modifier le régime ou les autorisations d'entrées-sorties de votre enfant :

Présenter impérativement une pièce écrite au service de la Vie Scolaire. Aucune modification ne sera prise en compte, sans une demande écrite effectuée par les responsables légaux. Vous pouvez également retirer un nouvel exemplaire de la fiche vie scolaire 2022-2023 auprès de la Coordinatrice de Vie Scolaire. D'autre part, nous vous demandons de nous signaler rapidement tout changement de situation familiale, ou tout changement d'adresse ou de coordonnées téléphoniques.

Rappel :

Retards : La ponctualité et l'assiduité sont des critères de réussite et constituent une marque de respect à l'égard des autres. Aussi, tout élève retardataire devra se présenter impérativement au bureau de la vie scolaire et pourra être orienté en étude. Il rejoindra la classe pour le cours suivant.

Point écoute :

Un point écoute anonyme et gratuit animé par une infirmière spécialisée se tient dans l'établissement, un mardi sur deux pour accueillir les jeunes.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

La Directrice-Adjointe, Magali Ubeda

Objet : options et ateliers optionnels

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit pour la rentrée prochaine dans notre établissement.

Vous avez, lors de l'inscription ou de la ré-inscription, effectué des choix d'enseignements de spécialité, d'options/d'ateliers optionnels, de langues vivantes.

o **Enseignements de spécialité** (pour les élèves de 1^{ère}, voie générale) :

Rappel : les enseignements de spécialités choisis par l'élève et sa famille, ayant fait l'objet d'une validation par le conseil de classe du troisième trimestre de l'année scolaire 2021-2022, **ne pourront être modifiés pour l'année scolaire 2022-2023 et devront obligatoirement être suivis par l'élève, tout au long de l'année.**

o **Options / ateliers** :

Un certain nombre d'enseignements optionnels et ateliers pourront être choisis début septembre sous réserve de compatibilité avec l'emploi du temps communiqué ; **le choix d'un(e) option/atelier facultatif(ve) engage la présence de l'élève tout au long de l'année.**

L'option Arts Plastiques : ouverte à l'ensemble des élèves de 2^{nde}, 1^{ère} et terminale.

Des modules de Préparation aux concours d'entrée aux Instituts de Sciences Politiques pour les élèves de terminale, voie générale.

Des modules de Préparation à la poursuite d'études scientifiques, notamment en Classes Préparatoires aux Grandes Écoles et Prépa-intégrées des écoles d'ingénieurs seront proposés aux élèves de terminale, voie générale, plusieurs mercredis après-midi dans l'année (calendrier communiqué ultérieurement).

L'atelier Langue des Signes Française, ouvert à tous dès la seconde. La LSF est une langue à part entière et un des piliers de l'identité de la culture sourde.

L'Association Sportive propose des activités et rencontres inter-lycées (généralement le mercredi à 13h). Le planning annuel sera communiqué mi-septembre ; les inscriptions sont hebdomadaires auprès des enseignants d'EPS.

La possibilité de suivre des enseignements linguistiques afin de présenter des examens et l'obtention de diplômes reconnus au niveau international tant dans les études universitaires que dans le domaine professionnel :

- pour tous les élèves dès la 2^{nde} et en 1^{ère}, l'enseignement permettant de présenter le DELE (Diplôme d'Espagnol comme Langue Étrangère) - diplôme officiel, de maîtrise de la langue espagnole, accrédité par le Ministère de l'éducation, de la culture et des sports espagnol. L'*Institut Cervantes* et l'*Université de Salamanque* en Espagne organisent les convocations, l'élaboration et la correction des examens. La préparation à ce diplôme s'effectue à raison d'une heure chaque semaine.
- pour tous les élèves de section européenne en 1^{ère}, l'enseignement permettant de présenter le CAE (Certificate of Advanced English) et/ou le FIRST (First Certificate) ;

L'obtention de ces diplômes valide au niveau international la maîtrise de la langue.

L'option Espagnol Renforcé, (ouvert uniquement aux élèves de 2^{nde} ayant suivi lors de leur scolarité au collège un parcours spécifique et ayant débuté la LV2 espagnol dès la 6^{ème}), qui permet à raison d'une heure hebdomadaire, de renforcer l'acquisition et le développement des compétences langagières (interaction, fluidité de l'expression orale, pratique soutenue de la langue orale...).

NB : les horaires et modalités de déroulement des options et ateliers optionnels seront communiqués à la rentrée.

ELEVES DE PREMIERE VOIE GENERALE & VOIE TECHNOLOGIQUE
PRECISIONS RELATIVES AU CHOIX DES LANGUES VIVANTES A et B - EXAMEN DU BACCALAUREAT

▪ **Pour les élèves de première, voie générale :**

Conformément aux directives officielles, pour l'inscription à l'examen du baccalauréat, les responsables légaux préciseront les LVA et LVB, choisies en fonction des souhaits de l'élève.

⚠ Pour cela, dès la rentrée les professeurs principaux remettront un formulaire demandant les choix LVA - LVB. Merci de réfléchir à ces choix dès à présent. Ce document devra impérativement être retourné au professeur principal, au plus tard le 12 septembre 2022.

Ces choix seront valables pour l'ensemble du cycle terminal.

Les élèves inscrits en section européenne devront impérativement choisir, l'anglais, au titre de la LVA.

▪ **Pour les élèves de première, voie technologique :**

En raison de l'ETLV (Enseignement Technologique en Langue Vivante), les élèves de première voie technologique, devront impérativement choisir l'anglais au titre de la LVA, lors de l'inscription à l'examen du baccalauréat, au cours du premier trimestre de la classe de première.

▪ **Pour l'ensemble des élèves :**

De façon identique, les élèves de section européenne devront obligatoirement se déclarer en ANGLAIS LVA.

CALENDRIERS PREVISIONNELS DES PERIODES PAR NIVEAUX

NIVEAU SECONDE

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
5/09/22 au 2/12/22	3/12/22 au 10/03/23	11/03/23 au 2/06/23

NIVEAU PREMIERE

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
5/09/22 au 25/11/22	26/11/22 au 3/03/23	4/03/23 au 26/05/23

NIVEAU TERMINALE

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
5/09/22 au 25/11/22	26/11/22 au 3/03/23	4/03/23 au 26/05/23

SITUATIONS SPECIFIQUES

PAI-PAP-PPS-NOTIFICATION D'AMENAGEMENT AUX CONDITIONS D'EXAMEN

POUR LES NOUVEAUX ELEVES UNIQUEMENT :

Votre enfant, **nouvellement arrivé dans l'établissement**, fait l'objet de la mise en place d'un **PAI-PAP-PPS** ou d'une **demande d'aménagement aux conditions d'examen**.

Comme indiqué lors l'inscription, nous rappelons qu'il est impératif, le cas échéant, de remettre au professeur principal, **au plus tard le 12 septembre**, l'ensemble des documents & pièces nécessaires, dans une enveloppe précisant le nom et la classe de votre fils/fille (ex : bilans, certificats médicaux notification d'aménagement aux conditions d'examen, PAP, PAI actualisé disponible via le site *Eduscol...*).

POUR LES ELEVES DÉJÀ SCOLARISES FAISANT L'OBJET D'UN PAI :

Retourner le formulaire de renouvellement du PAI et toute autre pièce nécessaire, au plus tard le 12 septembre, au professeur principal de votre enfant.

PASS'REGION - MANUELS SCOLAIRES

○ **PASS'REGION :**

Rappel : le *Pass'Région* peut être utilisé pour l'achat de fichiers pédagogiques, livres 'loisir', ou encore certains manuels prescrits par les enseignants.

Pour les nouveaux lycéens n'ayant jamais eu de carte *Pass'Région*, il est recommandé d'en **faire dès aujourd'hui la demande**, sur le site <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr>.

Pour les lycéens déjà en possession de la carte : l'élève doit la conserver, elle est validée en ligne par l'établissement quand son inscription est effective.

Les manuels scolaires seront fournis par l'établissement, et remis aux élèves, à la rentrée scolaire.

Des fichiers pédagogiques ou d'autres manuels scolaires sont également demandés pour certaines filières, spécialités ou options. Ils peuvent être pris en charge en tout ou partie par le *Pass'Région*.

La *Librairie du Tiers Temps* (Place de la Paix - Aubenas), est informée des prescriptions et devrait être en mesure de fournir les ouvrages avant la rentrée. Vous pouvez vous rapprocher de ce partenaire agréé pour le *Pass'Région* pour vous les procurer.

- **NIVEAU PREMIÈRE :**

- ****Pour les élèves de première, série ST2S*** : les élèves des classes de première ST2S, devront se munir, pour la rentrée scolaire du fichier pédagogique :

<p align="center">1^{ère} ST2S</p>	<p>Fichier pédagogique Biologie et physiopathologie humaines 1^{ère} ST2S (2019) - Pochette élève Edition Delagrave, 2019</p>	<p align="center">ISBN : 978-2-206-10346-4.</p>
---	---	---

- ****Pour les élèves de première, voie générale, enseignement de spécialité NSI*** : les élèves des classes de première voie générale, spécialité NSI devront se munir, pour la rentrée scolaire du fichier pédagogique :

<p align="center">1^{ère} voie générale NSI Numérique & Sciences Informatiques</p>	<p>Fichier pédagogique Bordas 3.0 Numérique et Sciences Informatiques 1re * Cahier de l'élève (Ed. 2021)</p>	<p align="center">ISBN : 9782047338339</p>
--	--	--

NIVEAU TERMINALE :

► Selon leur série et/ou enseignements optionnels suivis, les élèves devront se munir, pour la rentrée, des fichiers pédagogiques et/ou manuels scolaires suivants :

Terminale ST2S	Fichier pédagogique	BIOLOGIE ET PHYSIOPATHOLOGIE HUMAINES Pochette élève Edition Delagrave, 2020	ISBN : 978220610449-2
Terminale STMG, Enseignement spécifique : MERCATIQUE	Fichier pédagogique	MERCATIQUE (version détachable) Terminale Fontaine Picard, 2022	ISBN : 9782744644696
Terminale STMG, Enseignement spécifique : RESSOURCES HUMAINES	Fichier pédagogique	RESSOURCES HUMAINES Pochette élève Edition Delagrave, 2022	ISBN : 9782206310220
Terminale STMG, Enseignement spécifique : GESTION FINANCE	Fichier pédagogique	GESTION FINANCE Pochette élève, Edition Fontaine Picard, 2022	ISBN : 9782744644733
Terminale STMG, Enseignement spécifique : MANAGEMENT, SCIENCES DE GESTION ET NUMERIQUE	Fichier pédagogique	MANAGEMENT, SCIENCES DE GESTION ET NUMERIQUE (version détachable) Fontaine Picard, 2022	ISBN : 9782744644610
Terminale STMG, DROIT	Fichier pédagogique	DROIT - Tle STMG (version détachable) NATHAN, 2022	ISBN : 9782091676401
Terminale STMG, ECONOMIE	Fichier pédagogique	ECONOMIE – TLE STMG (version détachable) NATHAN, 2022	ISBN : 9782091676388
Terminale Générale, Enseignement optionnel : MATHEMATIQUES COMPLEMENTAIRES	Manuel scolaire	MATHS COMPLEMENTAIRES Éditions Magnard, 2020	ISBN : 9782210114234
Terminale Générale, Enseignement optionnel : MATHEMATIQUES EXPERTES	Manuel scolaire	MATHS EXPERTES Le livre scolaire, 2020 (format papier)	ISBN : 9782377607808

NB : l'établissement ne fournit pas les fichiers pédagogiques, ni les manuels scolaires requis pour les enseignements optionnels. Leur commande et achat appartient donc, aux responsables légaux.

- **POUR L'ENSEMBLE DES NIVEAUX : MATHEMATIQUES** : pour l'ensemble des élèves, la calculatrice souhaitée est la TI-83 Premium CE Edition Python, ou TI-82 Advanced Edition Python, avec mode examen. Il est indispensable d'être équipé de ce matériel, dès la rentrée scolaire.

Le mot de l'animatrice en pastorale scolaire

Dès la rentrée, Laurène DUPUIS, animatrice en pastorale scolaire et une équipe de bénévoles vous accueilleront pour des animations diverses et variées : prière des laudes à 7h45 une fois par semaine, repas débat une fois par mois, eucharistie, célébrations de Noël, de Pâques, préparation du Forum des associations, investissement dans un projet humanitaire... et plein d'autres activités en projet ou à créer dans l'année !

La salle pastorale sera ouverte le plus possible (au minimum tous les après-midis et deux matins par semaine) pour accueillir tous ceux qui le souhaitent (élèves, professeurs et personnels) pour une boisson chaude, un biscuit ou un carambar (!) un temps de discussion, un moment musical, d'intériorité dans le coin prière,...

Club Sciences

Le Club Sciences (horaires communiqués à la rentrée) s'adresse à des élèves de première et de terminale générale, dont au moins une de leur discipline de spécialité est la Physique-Chimie ou les Sciences de la Vie et de la Terre. Il vise à stimuler l'intérêt des jeunes pour les activités scientifiques, dans le but de leur faire prendre conscience que les filières scientifiques permettent l'accès à des métiers d'avenir dans lesquels les besoins en recrutement sont importants. Pour l'année scolaire à venir, des projets aux thématiques attractives (ex : étude du « blob » en lien avec Thomas Pesquet, « le plastique à la loupe » avec la collaboration la chercheuse Audrey Dussoutour) seront proposés. En participant au Club Sciences, nos jeunes scientifiques pourront ainsi réaliser des expériences inédites, tout en développant leurs connaissances et esprit scientifique, et ceci, de façon ludique et innovante.

Cher parent,

L'Association de parents d'élèves de l'enseignement libre (A.P.E.L) vous souhaite :

**Bienvenue au Lycée polyvalent Jules Froment,
enseignement général, technologique et professionnel, unité de formation en apprentissage.**

Chaque famille en est membre, la cotisation est de 25 €, elle comprend un abonnement au magazine « Famille et Éducation », premier magazine national d'éducation.

L'A.P.E.L joue un rôle dans l'organisation et la vie du lycée :

- Son ou sa Présidente est membre de droit de l'organisme de gestion du lycée (O.G.E.C) en charge du fonctionnement matériel du lycée ;
- Il ou elle fait également partie du Conseil d'établissement où siègent enseignants et élèves et participe à ce titre au Conseil de discipline ;
- Les représentants de l'A.P.E.L siègent également aux commissions d'appels annuelles, chargées d'examiner les requêtes des familles en désaccord avec la décision du Conseil de classe du troisième trimestre ;
- L'A.P.E.L recrute et forme les parents correspondants de classe qui participent aux conseils de classe trimestriels ;
- L'A.P.E.L accueille les nouveaux parents, avec l'équipe éducative, à la Journée « Portes Ouvertes » du lycée et à son assemblée générale de rentrée avant la Toussaint ;
- L'A.P.E.L intervient dans la gestion des manuels scolaires prêtés aux élèves ;
- L'A.P.E.L participe aussi au Forum des métiers, qui a lieu tous les 3 ans.
- ET surtout l'A.P.E.L. accueille les jeunes au B.D.I. Orientation (Bureau de Documentation et d'Information).

Le montant de votre cotisation est entièrement redistribué sous forme de subventions et d'aides aux projets en faveur des élèves.

Mais l'A.P.E.L, c'est aussi un lien entre parents, un lien de convivialité et d'échange.

Aussi, nous vous donnons rendez-vous à l'**assemblée générale de rentrée le Jeudi 6 octobre 2022 à 19h sur le site de l'enseignement général et technologique**, où nous nous retrouverons pour un moment convivial.

À cette occasion les parents correspondants de classe bénéficieront d'un temps de formation et découvriront également l'utilisation du logiciel d'orientation *Inforizon*, reconnu d'Intérêt Pédagogique par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Nous vous assurons, Madame, Monsieur, de nos sentiments les meilleurs.

M. Brito, Président



60 ans
aux côtés de ceux
qui s'engagent



Assurance scolaire :
Votre enfant protégé
durant ses activités
scolaires et
extra-scolaires !

CHERS PARENTS

Votre établissement a souscrit un contrat individuelle accident pour l'ensemble de ses élèves avec la Mutuelle Saint-Christophe assurances : **grâce à lui, votre enfant est protégé dès le premier jour de sa rentrée 2022-2023 !**



Rendez-vous dès Août 2022 sur votre Espace Parents pour télécharger et imprimer l'attestation d'assurance de votre enfant !

<https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/>

Via l'Espace Parents, vous pourrez également :

- Obtenir des réponses à toutes vos questions sur l'assurance scolaire
- Déclarer un sinistre en ligne

Les atouts de l'assurance scolaire de la Mutuelle Saint-Christophe assurances



Une protection
à chaque instant : **24h/24,**
365 jours par an, y compris
pendant les congés.



En tous lieux, qu'il soit à l'école,
à la maison, à des activités
extra-scolaires... ou en voyage
à l'étranger !



En toutes circonstances
en cas d'accident,
de racket à l'école
ou sur son trajet...

Si vous souhaitez davantage de renseignements sur votre contrat d'assurance scolaire (remboursement, adhésion...), contactez notre service dédié par mail : **service.asp@msc-assurance.fr** ou par téléphone au **01 56 24 76 00** (suivi du choix 2, puis du choix 1).

Mutuelle Saint-Christophe assurances

277 rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05 - Tél : 01 56 24 76 00 - Fax : 01 56 24 76 27 - www.saint-christophe-assurances.fr
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances N° SIREN : 775 662 497
Opérations d'assurances exonérées de TVA - Art. 261-C du CGI



Saviez-vous que nous pouvons également assurer l'ensemble de votre famille à un tarif privilégié ?

Depuis 60 ans, la Mutuelle Saint-Christophe assurances offre à ses **40 000 sociétaires** des solutions d'assurance adaptées à leur environnement. **Grâce au dialogue permanent avec ses sociétaires délégués et son partenariat avec l'Apel** (Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre), la Mutuelle se positionne en tant qu'assureur des familles.

Découvrez vite l'ensemble de nos solutions d'assurance en :



AUTO



HABITATION



SANTÉ



ACCIDENTS DE LA VIE

Et profitez de



Pour plus d'informations concernant la souscription d'un de ces contrats d'assurance à tarif privilégié, contactez-nous :

01 85 53 57 44

service.src.commercial@msc-assurance.fr

Mutuelle Saint-Christophe assurances

277 rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05 - Tél : 01 56 24 76 00 - Fax : 01 56 24 76 27 - www.saint-christophe-assurances.fr
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances N° SIREN : 775 662 497
Opérations d'assurances exonérées de TVA - Art. 261-C du CGI

INTERNAT : Rentrée 2022-2023

L'équipe de l'internat est composée de différents personnels éducatifs ; la coordination est assurée par Cathy Rabelle.

Pour joindre l'internat :

Il est rappelé que l'internat est fermé dans la journée. Fermeture à 8h15 et réouverture à 17h (lundi mardi et jeudi), le mercredi à 11h45.

Pour joindre l'internat sur heures d'ouverture uniquement :

✓ Tél : 06 71 90 23 11

Pour laisser un message électronique (lu à l'ouverture de l'internat) :

✓ E-mail : internat@lycee-julesfroment.fr

En dehors de ces horaires, joindre le site où est scolarisé l'élève (voir coordonnées en pied de page)

Trousseau à fournir obligatoirement :

- *une paire de draps en 90 (à laver et à ramener tous les 15 jours)*
- *un drap housse est indispensable*
- *une couverture ou couette et/ou dessus de lit*
- *un traversin + une taie de traversin (ou oreiller avec taie)*
- *un peignoir. Effets personnels*
- *un nécessaire de toilette*
- *des cintres*
- *un sac à linge sale*
- *médicaments habituellement utilisés*

L'alèse de matelas est fournie par l'établissement ; il appartient aux familles de l'entretenir régulièrement.

Tourner SVP



INTERNAT

RENCONTRE DES FAMILLES EN DEBUT D'ANNEE

Madame, Monsieur,

Étant donné l'importance du temps passé en internat, une rencontre avec les familles est indispensable pour en expliquer le fonctionnement et faire connaissance.

L'équipe des surveillants et le directeur recevront toutes les familles, y compris celles des élèves déjà inscrits l'an dernier, selon le calendrier ci-dessous.

- Pour les 1^{ères} et terminales professionnelles, 1^{ères} et terminales générales et technologiques, étudiants de BTS

***La réunion de rentrée de l'internat est fixée au mercredi 31 août à 18h.
Les familles pourront venir installer leur enfant à partir de 16h.***

- Pour les 2^{ndes} générales et technologiques, 3^{èmes} Prépa-métiers, les CAP 1^{ère} et 2^{ème} années, les 2^{ndes} professionnelles,

***La réunion de rentrée de l'internat est fixée au jeudi 1^{er} septembre à 18h.
Les familles pourront venir installer leur enfant à partir de 16h.***

Un apéritif dinatoire suivra les 2 réunions du mercredi et du jeudi.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations bienveillantes.

Jean-Marie Vangout,
Chef d'Établissement.

Cocher la case de votre choix pour chaque paragraphe et signer en fin de page.

NOM :

Prénom :

Classe :

Numéro de téléphone de l'élève :

*J'autorise mon fils/ ma fille à sortir le mercredi après-midi, après le déjeuner et jusqu'à 17h30 : Oui Non

*J'autorise mon fils/ ma fille à sortir entre 17h et 17h30 s'il/elle n'a pas cours jusqu'à 17h50: Oui Non

*J'autorise ma fille/mon fils à regagner mon domicile tous les mercredis dès la fin des cours. Il/elle sera de retour au lycée, le jeudi matin en fonction de son emploi du temps : Oui Non

J'autorise ma fille/mon fils à sortir en semaine pour des activités organisées par l'équipe éducative de l'internat et sous sa responsabilité : Oui Non

Sorties extrascolaires dans le cadre d'activités sportives, culturelles ou pour raisons médicales, etc.

Activité pratiquée :

Raison médicale :

Organisme + N° de téléphone-adresse courriel :

Adresse :

Mode de déplacement :

Jours : horaires :

Faire précéder la signature de la mention « **lu et approuvé** »

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL :

, le :

** Entre le moment où l'élève interne quitte le lycée et le moment où il le réintègre, il est entièrement placé sous l'autorité et la responsabilité de son responsable légal. En aucun cas, la responsabilité de l'établissement ne pourra être engagée.*

NB : La Direction se réserve le droit de suspendre ou d'annuler, l'une ou la totalité de ces autorisations, pour tout élève qui ne respecterait pas les obligations et devoirs stipulés dans le règlement intérieur et règlement d'internat.